

Luxemburger historischer Kalender

Nachdruck verboten.

16. *Januar* 1594. Erzherzog Ernst von Oesterreich, Statthalter der Niederlande, in Grevenmacher.
1863. Pensionsgesetz (pensions civiles et ecclésiastiques).
1866. Neue Organisation des Staatsrats.
17. *Januar* 1594. Erzherzog Ernst von Oesterreich bis zum 24. *Januar* in Luxemburg.
1839. Verhandlungen über die Abtretung der wallonischen Provinzen unseres Landes an Belgien.
18. *Januar* 1642. Baron Beck wird Gouverneur des Herzogtums Luxemburg.
1757. Maria Theresia verbietet die Ausfuhr von Getreide.
1818. Eine Viehsteuer wird in unserm Lande eingeführt.
1850. Gesetz betr. den Cumul der Staatsbeamten.
1854. Ministerial-Erlaß über Gnadengesuche.
19. *Januar* 1814. Einschließung der Festung Luxemburg durch die Alliierten.
1839. Prinz von Hessen-Homburg, Gouverneur von Luxemburg, gest.
20. *Januar* 1804. Prof. Joh. Jak. Altmeyer, Geschichtsschreiber, geboren in Luxemburg.
1869. Veröffentlichung des neuen Kammerreglementes infolge der Verfassungsrevision vom 17. 10. 1868.
21. *Januar* 1856. Gesetz betreffend die Gründung der Sparkasse; die Gesetze vom 18. und 20. März 1853 über Grundkredit- und Fürsorgekasse (caisse de Prévoyance) werden wieder abgeschafft.
1919. Erscheinen einer belgischen Propaganda-Zeitung in Luxemburg.
22. *Januar* 1761. Anleihe von 171.000 Florins zum Bau der Straße von Luxemburg nach Namur.
1772. Der Herzog von Alba, Statthalter der Niederlande, leitet Verhandlungen mit den Bischöfen von Lüttich und Trier zur Errichtung eines Bistums Luxemburg ein, die aber scheitern.
1850. Zwei neue Gemeinden werden unter dem Namen Schieren bzw. Erpelding gegründet.
23. *Januar* 1854. Das Forstgesetz vom 14. Nov. 1849 wird endgültig verlängert und Artikel 8 wird abgeschafft.
1854. Luxemburg tritt dem deutschen Zollverein für eine Periode von 12 Jahren bei. (Der Vertrag vom 26.—31. Dezember 1853 wird von unserer Kammer gutgeheißen.)
1896. Großherzogin Charlotte geboren in Schloß Berg, als Tochter des Großherzogs Wilhelm und der Prinzessin Maria-Anna von Braganza.
24. *Januar* 1461. Herzog Philipp von Burgund gibt der Stadt Luxemburg die 1443 beschlagnahmten Freiheitsbriefe (mit einer Ausnahme) zurück.
25. *Januar* 1577. Graf von Mansfeld wird aus der Gefangenschaft der Brabanter befreit.
1864. Neue Gerichtsordnung.
1867. Das Inland-Porto für Zeitungen und Drucksachen wird herabgesetzt.
1872. Stempelgebühren werden eingeführt für die Aktionen und Obligationen der Aktiengesellschaften sowie für die Versicherungspolizen.
26. *Januar* 1624. Der Provinzialrat veröffentlicht die Gebräuche des Herzogtums Luxemburg und der Grafschaft Chiny.
1866. Zwei Konventionen mit der Wilhelm-Luxemburg-Gesellschaft betreffend der staatlichen Telegraphenlinien werden gutgeheißen.
1869. Der Schriftsteller Tony Kellen in Luxemburg geboren.
27. *Januar* 1698. Die Franzosen räumen Luxemburg, gemäß den Bestimmungen des Friedens von Ryswick.
1849. Die Patent-Steuer, die bisher in Gulden festgesetzt waren, werden in Frankenwährung ausgedrückt.
1865. Organisation der Rechnungs-Kammer. Die Ordonnanz vom 25. September 1857 wird revidiert.
1865. Gesetz über die Rechnungskammer.
28. *Januar* 1845. Elisabeth Michaelovna, erste Gemahlin des Großherzogs Adolf, gestorben.
1880. Die Taubstummen-Anstalt wird gegründet.
1919. Die Großherzogin Maria-Adelheid verläßt nach ihrer Abdankung das Land.
29. *Januar* 1596. Erzherzog Albert von Oesterreich, Statthalter der Niederlande in Luxemburg.
1818. Die Verwaltung und Erhebung der Erbschaftsteuer wird mit derjenigen der Hypotheken, des Enregistrements, verbunden.
1825. Prinzessin v. Wied, Schwester des Großherzogs Adolf, geboren.
30. *Januar* 1378. Testament Wentzels I. von Luxemburg.
1774. Maria-Theresia gibt die Einwilligung, das Jesuitenseminar zu verkaufen.
1888. Für das Jahr 1888 wird das Einnahme-Budget auf 7.442.790 Franken festgesetzt.
31. *Januar* 1795. Die Franzosen setzten in St. Hubert eine Zentralverwaltung für Luxemburg ein.
1831. Zivilgouverneur Willmar, gestorben. J. K.

La Mer.

Yannick, le Breton, ce soir d'automne, sur la jetée que les vagues habillent de dentelle, nous parla ainsi:

— «Vous vous imaginez, vous autres terriens, que la mer est inconsciente... Vous croyez que, si, parfois, elle se déchaîne en grandes vagues qui montent à l'assaut des roches, et jouent au large avec les esquifs, c'est simplement parce que le vent l'a surprise... Détrompez-vous ! La mer n'est pas ce que vous pensez. La mer est vivante: elle a une âme comme une personne, elle comprend, elle voit... Il y a, dans ses nappes vertes, tout un monde qui s'agit et qui la gouverne: ce sont les démons et les lutins qui allument, la nuit, des étincelles à la crête des vagues et les bonnes fées qui tissent, sur des métiers magiques, la gaze transparente dont s'embrume le ciel au matin...»

Et, comme nous hochions la tête d'un air incrédule, Yannick sourit doucement:

— «Oh ! je sais ! vous vous dites: Yannick est fou ! Yannick a trop entendu les vieilles légendes que les femmes d'Armor aiment à raconter, le soir, en filant leurs quenouilles... Mais écoutez: voyez ce Calvaire qui vient d'être construit tout là-bas, au bout de la jetée. Je vais vous dire son histoire...»

* * *

«L'an dernier, vivait dans ce pays un contrebandier dont personne n'a jamais connu le nom. On l'appelait Yvon, je ne sais pourquoi. C'était un gars d'une trentaine d'années peut-être, au visage énergique, au corps robuste... Il avait une barque à lui qu'il amarrait avec les nôtres dans le port: on la reconnaissait tout de suite à ses voiles noires. Yvon dormait le jour et naviguait la nuit. Il avait la réputation d'un marin adroit, rompu à toutes les fatigues. Souvent, au moment des plus fortes tempêtes, alors que les pêcheurs pliaient en hâte leurs filets pour rentrer au port, on le voyait, lui tout seul, attaché au mât, qui dirigeait sa barque vers la pleine mer...»

— «Sûr cette fois, il est perdu !» — disait-on avec angoisse.

Mais cet homme-là était un démon ! L'orage avait beau gronder et les douaniers beau faire le guet, le lendemain, il revenait toujours, sa besogne accomplie, sans même une avarie...

— «Cré diable !» — s'écriaient les marins.

«Et on l'aimait à cause de son audace et aussi parce qu'il avait sans cesse la chanson aux lèvres, et le verre en main. Les filles surtout n'avaient d'yeux que pour lui; elles le surnommaient «le bel Yvon» et l'écoutaient avec complaisance leur débiter des sornettes: nul, mieux que lui, ne savait tourner un compliment...»

«Or, un jour, à force de faire le joli cœur

auprès des cotillons, Yvon finit par s'amouracher d'une jeune fille de la falaise. Au début, on fut bien un peu surpris, lui qu'on croyait ambitieux, parce qu'il aimait les beaux habits et les souliers fins, de le voir courtoiser la Pitchenette... Yvon a perdu la tête ! jolotaient les commères. La Pitchenette, en effet, était la plus pauvre du pays: son père ne lui avait même pas laissé un filin en héritage ! Mais ce qu'on ne disait pas, c'est qu'elle était aussi la plus belle. Jamais taille pareille ne s'était vue ! Non, jamais sourire comme le sien, si caressant, qu'il vous mettait, malgré vous, une petite flamme dans le cœur... La Pitchenette avait de grands yeux énigmatiques et de longs cheveux blonds qui l'habillaient comme d'un manteau de soleil. Mais c'était le soir qu'il fallait la surprendre, en train de s'ébattre dans les bruyères: alors on aurait juré quelque chose de ces fées qui, autrefois, dansaient la ronde autour des menhirs. Sa voix, surtout, enchantait, quand elle modulait une des vieilles romances du terroir, et l'on s'arrêtait interdit, sans plus oser faire un geste de peur de l'effaroucher !...

Ce fut un soir d'automne qu'Yvon et Pitchenette se fiancèrent.

«Je les revois encore, ici, l'un à côté de l'autre. Lui était transfiguré. Il ne m'a jamais paru si beau que ce soir-là. Ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire, et il ne pouvait s'em-